



POSTES A PROFIL

Tu rêves de devenir n°1 pour supprimer des emplois ? Tu te sens capable de mentir aux élu·es les yeux dans les yeux, la DGFIP t'ouvre ses portes avec un recrutement sur mesure.

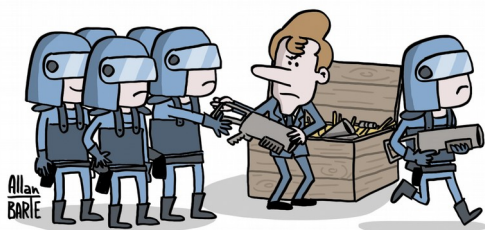
Plusieurs postes de n°1 (directeur de l'Enfip, DDFIP de la Corrèze ...) sont ainsi ouverts à recrutement. Cet appel à candidature donne la vérité des prix sur la rémunération des n°1.

Pour la « minuscule » Corrèze, la rémunération brute globale annuelle est comprise entre 140 250 € et 163 948 € par exemple. Sans compter sans doute l'enveloppe « primes » et notamment les primes de restructuration liées au NRP qui motivent grandement nos n°1 pour servilement détruire le réseau Dgfip. Sans atteindre les excès des grandes boîtes privées, l'écart salarial entre un cadre C et un n°1 reste vertigineux.

Autre enseignement, les postes de n°1 ne sont pas réservés à des fonctionnaires. Dans « l'entreprise de modernisation » de l'administration, la recherche de profils externes sera de nature à accélérer la casse, avec des personnes totalement détachées des aspects métiers ou du service public. Alors, après les énarques, allons-nous récupérer des « cost killers » venant du secteur privé ?

En attendant, pourquoi ne pas candidater nous-mêmes en envoyant lettre de motivation et CV au bureau.rh1b-sup1@dgfip.finances.gouv.fr. Sur un malentendu, il y a peut-être moyen de faire une progression de carrière fulgurante !

RÉFORME DES RETRAITES, REMISE EN CAUSE DES 35 HEURES...
MACRON ANNONCE UNE « RENTRÉE DIFFICILE »



TOUS & TOUTES EDR ?

La crise Covid en stoppant net le Contrôle Fiscal Externe démontre l'extrême mobilité fonctionnelle à laquelle nous pouvons tous et toutes être soumis·es. L'affectation au département à compter du 31/08 permet de faciliter les restructurations, mais ce nouvel épisode

de crise montre que même sans restructuration, nous sommes sur un poste potentiellement éjectable.

Le sort des vérificateurs et vérificatrices transformés en EDR via une lettre de mission peut advenir à n'importe qui, en fonction des crises. **Au cas présent, l'action collective a permis de mieux border le dispositif.** Restons vigilantes.

POLICE FISCALE

Le 25 juin, Ulysse 44 nous a appris que depuis le 22 juin, la nouvelle charte graphique de la DGFIP s'inscrit dans le cadre de la stratégie de « marque de l'État » définie par le Service d'Information du Gouvernement (sans doute un moyen de s'occuper pendant le confinement).

Une nouvelle police de caractère **Marianne®** a été installée sur l'ensemble des PC des agent·es. Ainsi « L'application stricte des règles qu'elle expose assure à la DGFIP une identité visuelle conforme. » (SIC)

La déclinaison ayant été réalisée au niveau de la DRFIP 44 (sans doute dans le cadre des missions prioritaires du PRA), plusieurs modèles et logos ont été mis à disposition.

Un lien permet de visualiser cette charte graphique de 29 pages qui intéressera surtout les graphistes, maquettistes, coloristes et autres imprimeurs mais assez peu, le mot est faible, les personnels.

Outre le blabla sur les logos (déjà obsolètes depuis le remaniement, pas de bol), la mise en place de cette charte s'avère difficile et la typographie Marianne® est jugée moins lisible et « baveuse », un peu comme une omelette de chez la mère Poulard. Elle présente un effet escalier (pixellisation) amplifié en italique. On se croirait de retour à l'époque des imprimantes à aiguille. Serait-ce la fameuse police fiscale dont parlait G. DARMANIN avant de filer à l'Intérieur ?

PASSAGE À TABAC

Les premiers retours de l'expérimentation des paiements chez les buralistes avec 10 départements expérimentateurs, pour 561 points de vente et seulement 1 150 encaissements entre le 27 février et le 31 mai est un nouveau triomphe pour Bercy.

Moins de deux encaissements de moyenne Cela fait peu. D'autant plus que nos trésoreries ont fermé plus de deux mois avec la crise Covid, contrairement aux buralistes classés commerce de première nécessité. La deuxième vague d'expérimentation renversera-t-elle la donne ? À ce stade, les premiers résultats invalident la théorie NRP de la multiplication des « guichets » pour plus de proximité.

